

DES POLICIERS.ES MUNICIPAUX

Muret, sous-préfecture de Haute Garonne de 27000 habitants (6000 hectares), est située à 20 kilomètres au Sud Ouest de Toulouse en Région Occitanie.

Le dynamisme démographique, la présence de l'ensemble des fonctions urbaines, mais aussi les nombreux projets d'aménagement de la ville confèrent à Muret son rôle de ville à forte centralité rayonnant sur le Sud-Ouest Toulousain.

Sous l'autorité du Maire, exerce les missions de prévention et de maintien de l'ordre public, de la sécurité et de la salubrité publique. Assure une relation de proximité avec la population.

Missions

■ **Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.**

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention
- Veiller au respect du code de la route et du stationnement
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques, des cérémonies et des marchés forains communaux

■ **Relever les infractions et mettre en œuvre les missions de police municipale**

- Verbaliser les infractions au code de la route et au stationnement
- Appliquer des prérogatives liées aux pouvoirs de la police générale et spéciales
- Mettre en œuvre les modalités d'intervention de la sécurité dans la gestion d'une situation ou d'une infraction

■ **Assurer la rédaction et la transmission d'écrits professionnels**

- Rendre compte à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- Rédiger les documents administratifs courants
- Recueillir et transmettre les renseignements

■ **Accueil et relation avec les publics**

- Accueillir, informer et orienter les publics
- Développer l'information et le dialogue auprès de la population
- Porter assistance à des usagers en situations de crise ou d'urgence

Profil :

- Expérience professionnelle de 3 ans souhaitée
- Connaissance de la réglementation sur la sécurité publique générale
- Maîtrise des procédures judiciaires et du fonctionnement de la justice.
- Autorisation du port d'arme de catégories B1° - D-2°a et D-2°b souhaitée
- Technique de communication, de gestion de conflit, de médiation
- Maîtrise de l'outil informatique
- Sang froid, maîtrise de soi et de diplomatie
- Aptitude au travail en équipe
- Rigueur, réactivité et adaptation
- Disponibilité et implication, sens du service public
- Bonne condition physique

Caractéristiques du poste :

- Ouvert aux agents titulaires du cadre d'emplois des policiers municipaux ou lauréats du concours
- Temps complet
- Disponibilité : travail du lundi au samedi par roulement, horaires décalés du soir fréquents
- A pourvoir dès que possible

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Sylvain RODRIGUEZ, Directeur de la Tranquillité Publique,
au 05 61 51 95 20

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) au plus tard le **29 février 2024** à :

Monsieur le Maire
recrutement@agglo-muretain.fr